



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 décembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°46

OBJET :

PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL –
PLAN DE RELANCE –
ALIMENTATION
SOLIDAIRE ET
LOCALE –
FONDS DE CONCOURS
A LA COMMUNE DE
SAINT-GERMAIN-DES-
FOSES

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée
le : 13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la Loi n°2018-938 du 30 octobre 2018, dite «EGalim », pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Vichy Communauté et notamment la compétence supplémentaire en matière d'agriculture concernant l'étude, l'aménagement, la mise en œuvre et le soutien à l'agriculture du territoire visant une alimentation de qualité et locale,

Vu le label « Territoire à Energie positive pour la Croissance verte » accordé par convention signée avec l'Etat le 8 juillet 2015 et particulièrement l'action 15 « Plan d'actions en faveur des circuits alimentaires de proximité » de l'avenant adopté par le Bureau communautaire du 6 octobre 2016,

Vu le Programme national pour l'Alimentation (PNA) et le Plan régional de l'Agriculture durable (PRAD),

Vu le projet alimentaire territorial (P.A.T.) de Vichy Communauté « Manger mieux, un enjeu local, engageons-nous », adopté par délibération n°42 du Conseil communautaire en date du 20 décembre 2017,

Vu le plan de Relance publié par le Gouvernement et notamment la mesure 12-B portant sur « Alimentation locale et solidaire »,

Vu la délibération n°11 du bureau communautaire du 22 juillet 2021 ayant pour objet la mesure 12-B du plan de relance, portant sur une aide de l'Etat estimée à 6800 € HT (taux de 80%), accordée au titre d'une première action des centres sociaux et épiceries sociales du territoire, accompagnées par le CIVAM en faveur de l'accessibilité de tous à une alimentation locale et de qualité,

Considérant les besoins du territoire en matière d'accessibilité pour tous à une alimentation locale, saine et de qualité, à travers une seconde action : le portage de repas à domicile auprès de personnes âgées sur la commune de St Germain-des-Fossés,

Considérant le coût de l'investissement dans un camion, estimé à 24 193 € HT et l'opportunité d'obtenir une subvention à hauteur de 80% de la dépense, soit pour la commune de Saint Germain-des-Fossés un montant prévisionnel de reste à charge estimé à 4839 € HT,

Considérant que le versement de l'aide totale accordée pour la mesure 12-B sera effectué par l'Etat à Vichy Communauté qui reversera sa quote-part par un fond de concours à la commune de Saint Germain-des-Fossés, soit 80% d'aide,

Propose au Conseil Communautaire :

- De reverser à Saint-Germain-des-Fossés au moyen d'un fond de concours le montant de l'aide estimé à hauteur de 19 354 € HT (80% de la dépense),
- D'inscrire la dépense au chapitre 204 du budget principal,
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 46 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - PLAN DE RELANCE -
ALIMENTATION SOLIDAIRE ET LOCALE

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_46

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_46-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 46.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_46-DE-1-
1_1.pdf)